



Note sur l'électrification des usages dans les IAA bretonnes

Février 2026

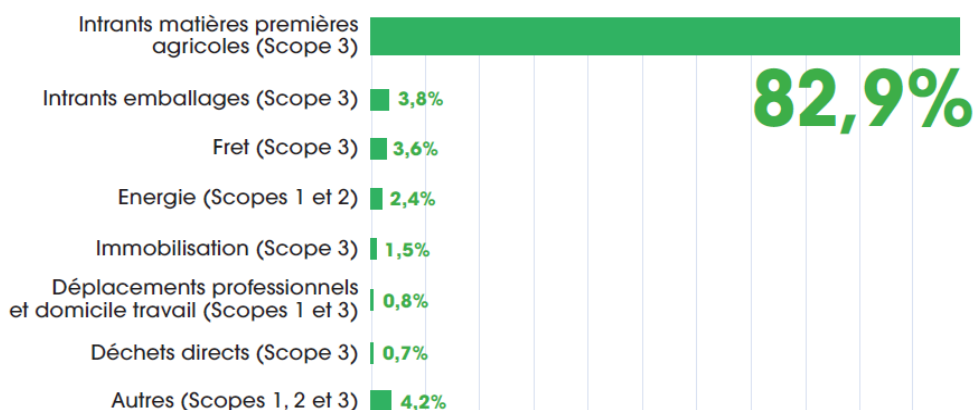
L'agroalimentaire breton en chiffres

Pour rappel, l'agroalimentaire en Bretagne, c'est :

- 34,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en Bretagne en 2023
- Près de 72.000 salariés en agroalimentaire sur le territoire breton
- Plus de 1.800 établissements dont 1.300 qui ont moins de 10 salariés
- L'agroalimentaire est le 1er secteur industriel breton. 41% des emplois industriels bretons sont des emplois dans l'agroalimentaire
- La filière alimentaire bretonne permet de nourrir 1 français sur 3

Éléments de contexte sur la décarbonation des IAA bretonnes

- En 2026, la filière agroalimentaire bretonne a dépassé la phase de sensibilisation autour des transitions environnementales :
 - **81 % des entreprises** identifient la décarbonation comme une priorité stratégique
 - **48% des entreprises** ont intégré des objectifs chiffrés dans leur stratégie
 - **79 % des entreprises** ont un membre de leur comité de direction spécifiquement chargé des enjeux environnementaux
- Le bilan carbone moyen des entreprises agroalimentaires bretonnes se décline ainsi :



- Sur le volet énergie, l'amélioration de l'efficacité énergétique est un levier d'actions important pour les IAA bretonnes : **88% des entreprises** ont ainsi **gagné en efficacité au sein de leur process** ces 5 dernières années et elles sont **95%** à estimer avoir encore **des marges de progression**.
- Pour décarboner ce poste d'émissions, **l'évolution du mix énergétique** est un autre levier d'actions. A ce titre, **l'électrification des usages est un des axes de travail activables**.
- Peu de données étant disponibles sur l'électrification des usages dans les IAA, nous avons décidé de lancer un sondage sur ce sujet en février 2026.

Cette note vous propose une synthèse des résultats de ce sondage, en zoomant sur l'état de maturité des IAA bretonnes sur l'électrification de leurs usages au sein de leurs process industriels, ainsi que l'état des lieux des freins et leviers identifiés par les entreprises.

Après une présentation du périmètre de ce sondage, cette note se décline en 3 parties :

1. Le mix énergétique des IAA bretonnes
2. La maturité des IAA bretonnes sur l'électrification des usages
3. Les freins et leviers à l'électrification des usages dans les IAA

Périmètre du sondage

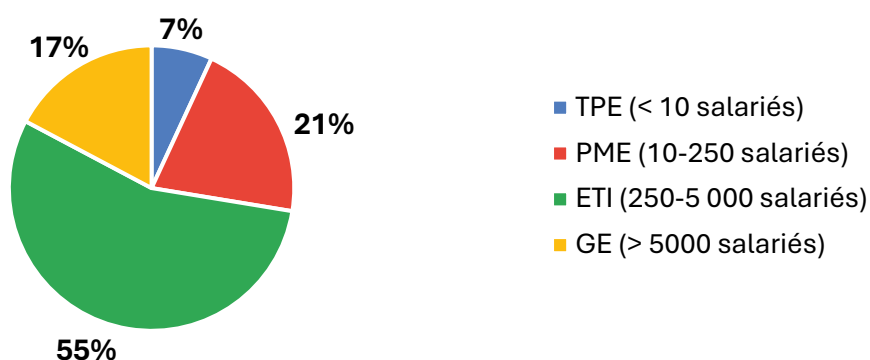
Début février 2026, l'ABEA a diffusé un sondage sur l'électrification des usages à destination des IAA bretonnes. Le but de ce sondage était d'identifier :

- Le **degré d'avancement des IAA bretonnes dans l'électrification des usages**,
- Les **freins** et les **leviers** qu'elles identifient à l'électrification des usages.

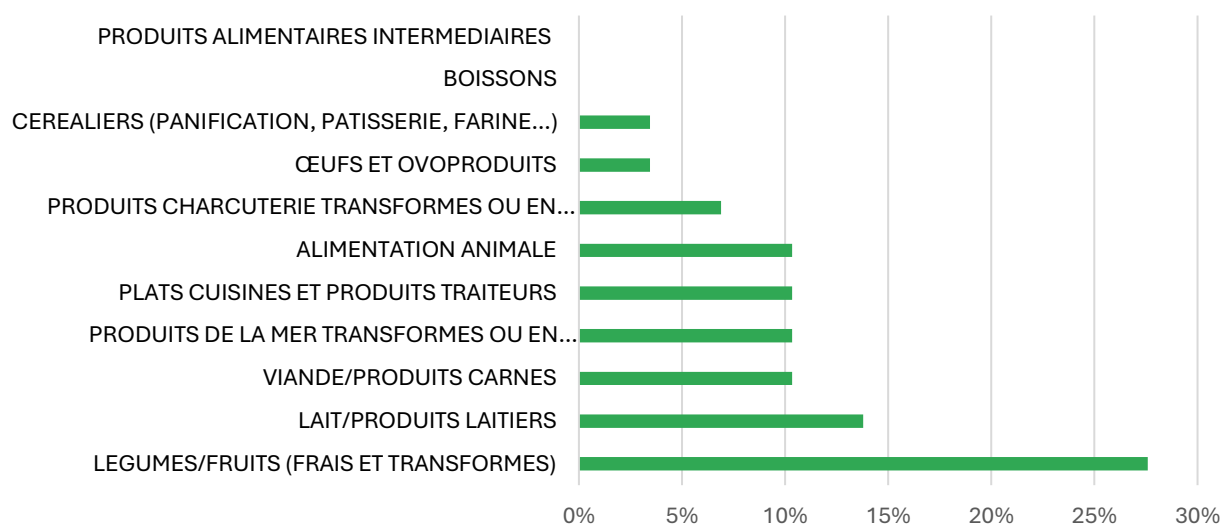
Au total, on comptabilise **77 sites agroalimentaires bretons** répondants, représentant **18 000 emplois** soit **25% du tissu agroalimentaire breton**.

Toutes les tailles d'entreprises y sont représentées ainsi que **toutes les filières**, excepté les boissons et les produits alimentaires intermédiaires.

Répartitions des répondants par taille d'entreprises



Répartition des répondants par filières produits



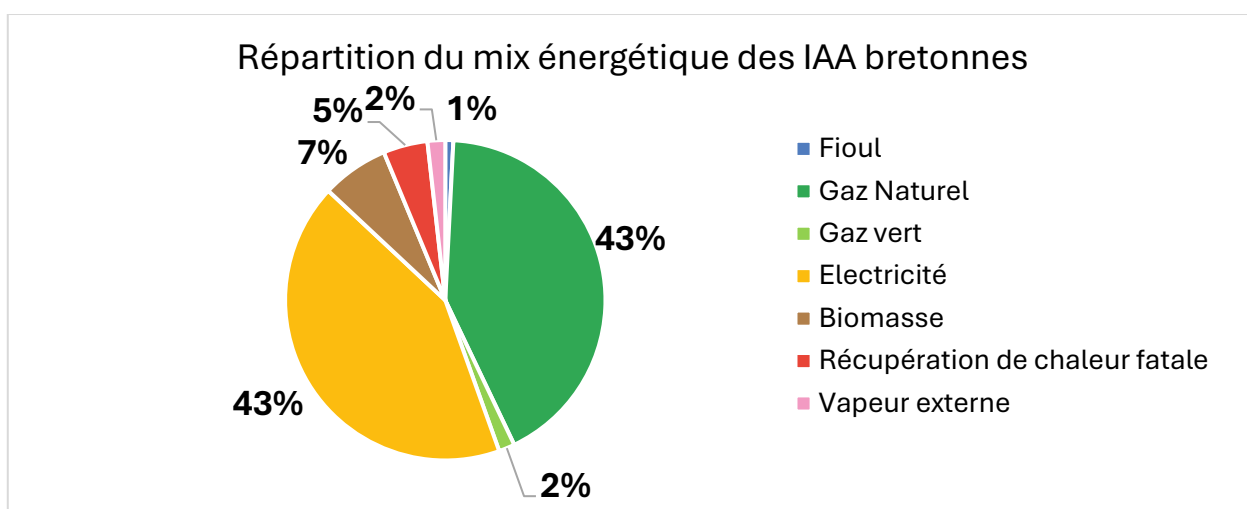
1. Le Mix énergétique des IAA

Le pilotage des consommations d'énergie fait partie des sujets prioritaires pour les entreprises bretonnes. Sur le plan économique tout d'abord, la **sobriété et l'efficacité énergétique** sont incontournables pour piloter au plus juste cette composante importante du coût de production. Sur le plan environnemental, la part de l'énergie dans le bilan carbone représente **2,4% des émissions totales de la filière agroalimentaire bretonne**. Pouvant paraître négligeable, il s'agit cependant d'un poste stratégique pour les IAA bretonne puisqu'elles ont la main pour agir directement dessus.

Avec la sobriété et l'efficacité, **l'évolution du mix énergétique est un enjeu clé**, notamment pour accélérer la décarbonation. A date, l'électricité et le gaz naturel sont les 2 sources énergétiques principales des IAA bretonnes. Les IAA bretonnes choisissent de faire évoluer leur mix énergétique vers des sources d'énergies renouvelables (EnR) comme la biomasse, la récupération de chaleur fatale, le gaz et l'électricité verte.

95% de l'électricité en France est décarbonée (Source : RTE France, résultats de l'année 2024) – produite à partir de sources renouvelables (éolien, photovoltaïque, hydraulique) ou recyclée (nucléaire) – ce qui nous permet d'intégrer 95% de la ressource électrique des IAA bretonnes dans la part décarbonée de leur mix énergétique.

Ainsi, les IAA bretonnes ont en moyenne **55% de leur mix énergétique décarboné** (en comptant le gaz vert, la biomasse, la récupération de chaleur fatale et la vapeur externe et 95% de leur électricité). Au regard du mix énergétique moyen de l'industrie à l'échelle nationale de 45% (source : SDES Chiffres clés de l'énergie, 2025), les IAA bretonnes sont plutôt avancées dans leurs démarches de décarbonation.



L'utilisation de la biomasse devient de plus en plus importante dans le mix énergétique. On observe ainsi une augmentation de la part de la biomasse dans le mix des IAA bretonnes de 2% à 7% entre 2024 et 2025.

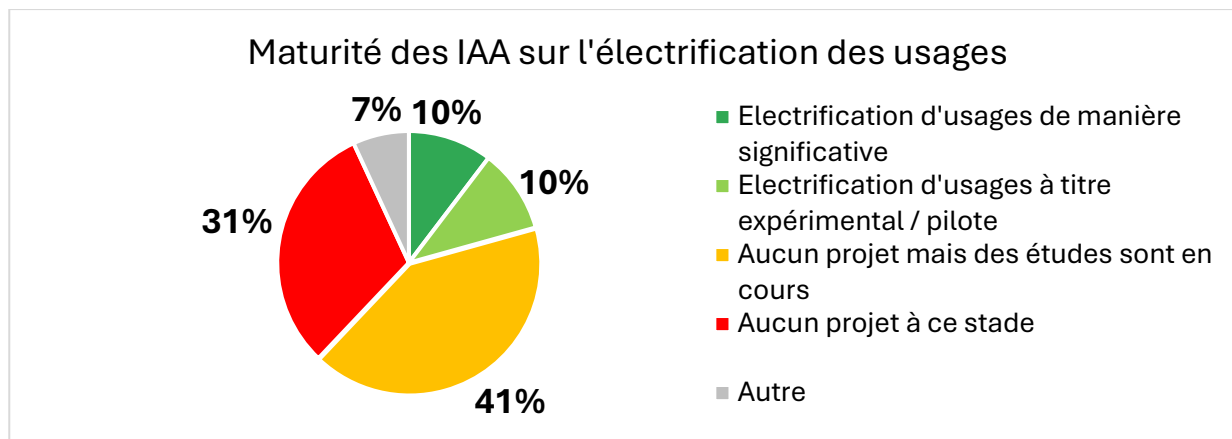
CHIFFRES et ÉLÉMENTS clés :

- Le mix énergétique des IAA bretonnes est composé à environ 50/50 de gaz et d'électricité.
- 55% du mix énergétique des IAA bretonnes est décarboné.

2.1. Maturité globale

L'électrification des usages est identifiée par les entreprises agroalimentaires bretonnes prioritairement comme un **levier de décarbonation**, puis secondairement comme un **outil d'amélioration de la performance énergétique**.

Les résultats de ce sondage nous permettent d'observer que les entreprises ne sont pas encore très avancées sur le sujet.



CHIFFRES et ÉLÉMENTS clés :

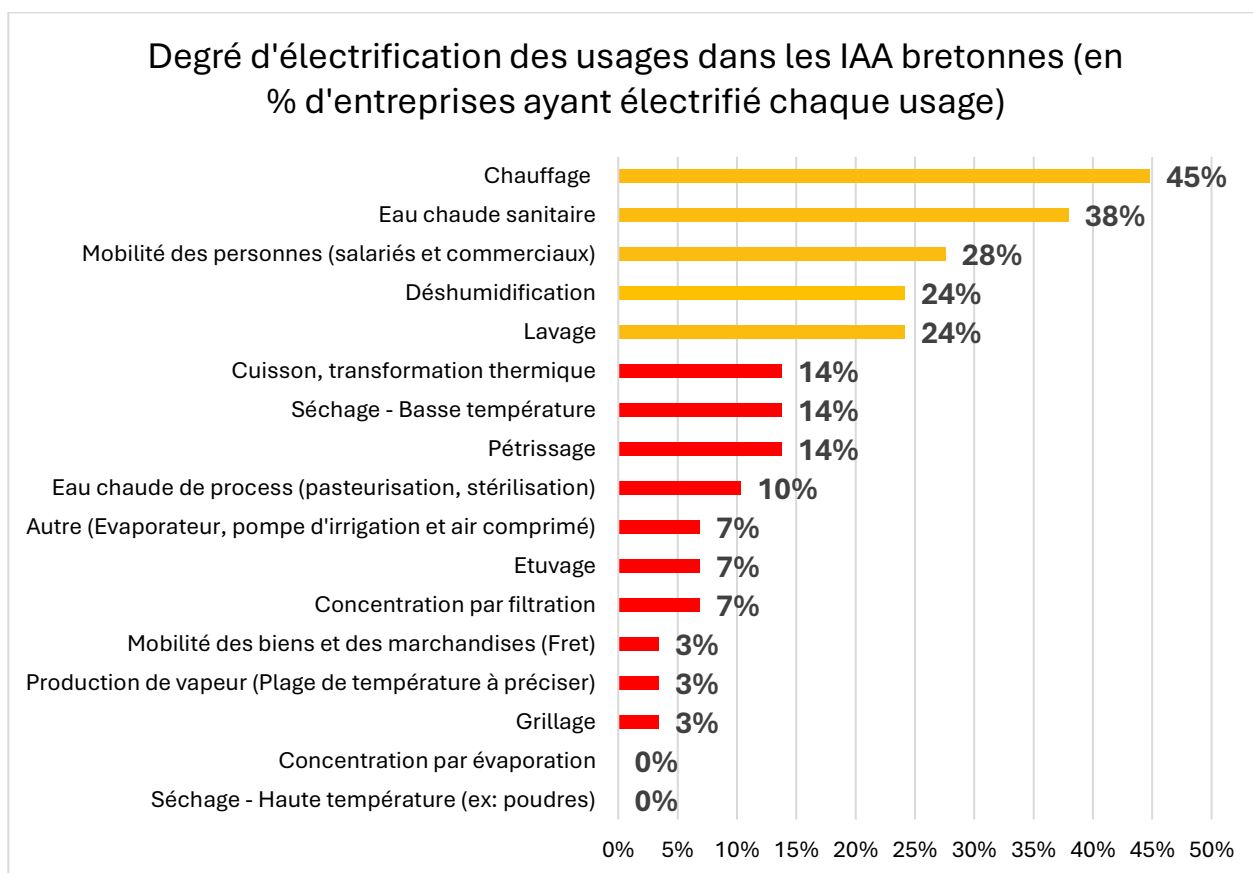
Les IAA bretonnes ne sont pas entrées dans une phase d'électrification massive des procédés :

- **72%** d'entre elles n'ont **pas de projets d'électrification** à date ou simplement des études en cours.
- Seules **10% des IAA bretonnes ont électrifiées leurs usages** de manière significative.

2.2. Zoom sur les usages déjà électrifiés dans les IAA bretonnes

Les résultats montrent que **certains usages sont systématiquement électrifiés**. C'est le cas de **l'éclairage et de la production de froid positif ou négatif** (chambres froides de stockage, de maturation, congélation, surgélation).

A contrario, certains usages sont peu ou pas électrifiés. C'est le cas des usages de production de chaleur, fonctionnant plus généralement au gaz. On observe ainsi que certains usages comme la **concentration par évaporation**, ou encore le **séchage haute température**, ne sont pas du tout électrifiés :



Deux usages ne concernent pas les process de transformation mais sont relatifs à la mobilité : **mobilité des personnes et mobilité des biens et marchandises (fret)**. Nous les avons également intégrés car ces deux usages sont également concernés par l'électrification, notamment la mobilité des personnes, un usage de plus en plus électrifié chez les IAA (28%).

CHIFFRES et ÉLÉMENTS clés :

- Concernant les **process de transformation**, certains usages sont 100% électrifiés comme **l'éclairage et la production de froid positif ou négatif**.
- Les usages de **production de chaleur** sont quant à eux **peu ou pas électrifiés**.
- Concernant la **mobilité**, les IAA bretonnes sont plus avancées dans l'électrification du **transport de leurs salariés** (28%) que **dans l'électrification du fret** (3%).

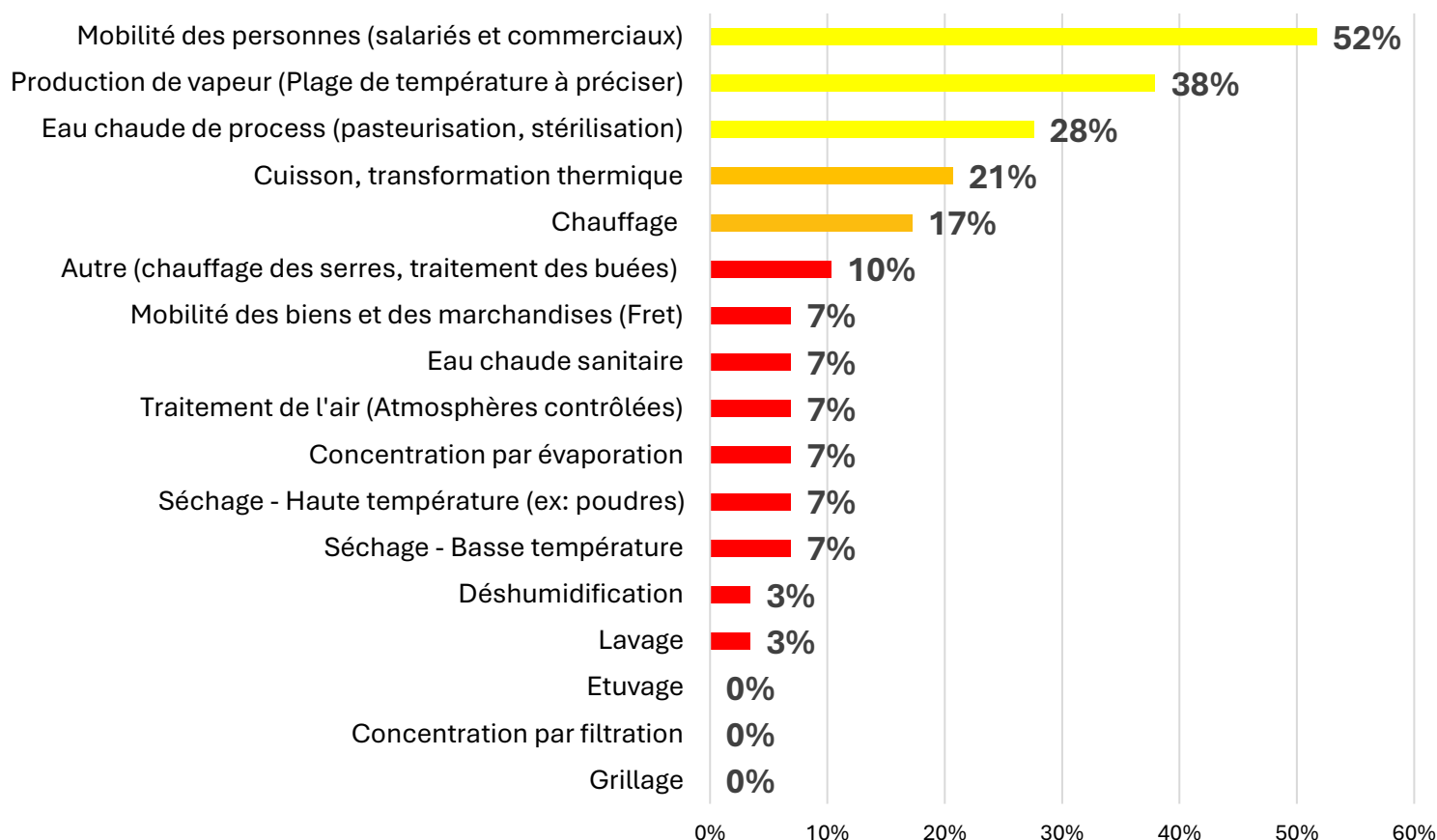
2.3. Les projets d'électrification à court et moyen terme

73% des IAA bretonnes n'ont pas de projet d'électrification de leurs usages en cours (cf. paragraphe « Maturité des IAA bretonnes »), mais la quasi-totalité d'entre elles projette d'électrifier certains usages d'ici 3-5 ans (97%). En effet, **41% ont des études en cours**.

Les projets d'électrification les plus répandus sont la **mobilité des salariés**, ainsi que les **procédés de production de chaleur** (production de vapeur au sein des process, production d'eau chaude de process, cuisson).

Etant donné que les IAA bretonnes sont déjà avancées sur l'électrification de leurs usages liés à la production de froid (cf. paragraphe « zoom sur les usages déjà électrifiés »), c'est sans étonnement que **leurs projets à 3-5 ans sont davantage orientés sur les usages de production de chaleur**.

Projets d'électrification des usages dans les IAA bretonnes (Horizon 3-5 ans, en % d'entreprises ayant des projets)



CHIFFRES et ÉLÉMENTS clés :

Les principaux projets d'électrification concernent :

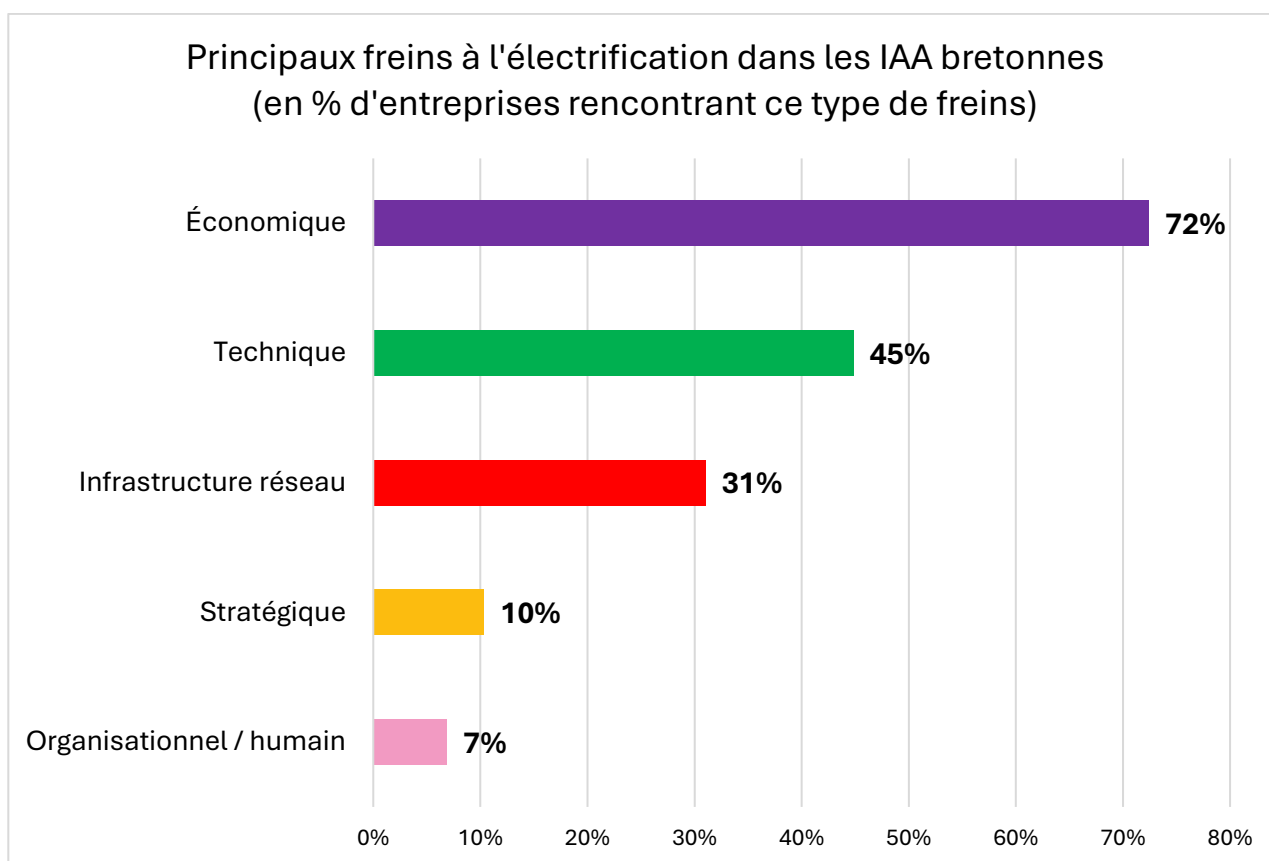
- La **mobilité des personnes (véhicules légers)** (52% des IAA bretonnes)
- La **production de chaleur** (production de vapeur au sein des process, production d'eau chaude de process, cuisson).

3. Freins et leviers à l'électrification des usages en IAA

3.1. Les freins

Plus des $\frac{3}{4}$ des IAA bretonnes rencontrent des difficultés pour électrifier leurs usages (76%). Ces difficultés sont d'autant plus importantes lorsqu'il s'agit d'usages comme **la production de vapeur, la stérilisation ou encore le séchage**, trois usages spécifiquement **identifiés comme d'intérêt pour l'électrification par les IAA bretonnes**.

Les freins principaux relevés sont d'ordre économiques, techniques, liés aux infrastructures des réseaux électriques, stratégiques, et/ou organisationnels.



Les **freins économiques** à l'électrification sont identifiés comme les plus importants pour les IAA bretonnes. Ainsi :

- **69%** estiment que les **coûts d'investissement initiaux** sont trop élevés.
- **59%** estiment que les **ROI sont trop longs** ou que la **rentabilité économique de l'investissement est insuffisante**.
- **52%** estiment que le **prix de l'électricité est trop élevé**

Dans ce contexte, **le maintien des infrastructures actuelles fonctionnant généralement gaz reste plus compétitif du point de vue des IAA bretonnes**.

Les IAA bretonnes identifient également des **freins techniques** à l'électrification :

- **52%** des IAA rencontrent des **contraintes techniques sur les procédés**. En effet les usages des IAA bretonnes sont très variés et parfois uniques. Les solutions techniques proposées sur le marché ne sont pas toujours compatibles en l'état et nécessitent une adaptation sur mesure qui peut s'avérer complexe, coûteuse et longue.
- **48%** des IAA observent un **manque de maturité des technologies électriques**. Pour certains usages, il n'existe pas de solutions sur le marché ou alors seulement au stade expérimental.

La **capacité ou la disponibilité des infrastructures des réseaux électriques** sont également identifiées comme des freins importants :

- Les outils et nouvelles infrastructures électriques pour les usages agroalimentaires demandent des puissances électriques plus importantes.
- Les capacités des réseaux installés ne sont pas suffisantes et les coûts et temps de raccordement sont jugés trop importants.

Sur le **plan stratégique**, 21% des entreprises identifient les **incertitudes réglementaires** comme un frein à l'électrification.

Enfin, sur le **volet organisationnel et humain**, 10% des entreprises identifient également comme frein le **manque de compétence en interne** sur l'électrification des usages.

CHIFFRES et ÉLÉMENTS clés :

Les principaux **freins à l'électrification** sont d'ordre :

- **Economique pour 72%** des IAA bretonnes
- Puis **techniques pour 45%** d'entre elles.
- Les problématiques de **raccordement au réseau** sont également très fortes (**31%**).

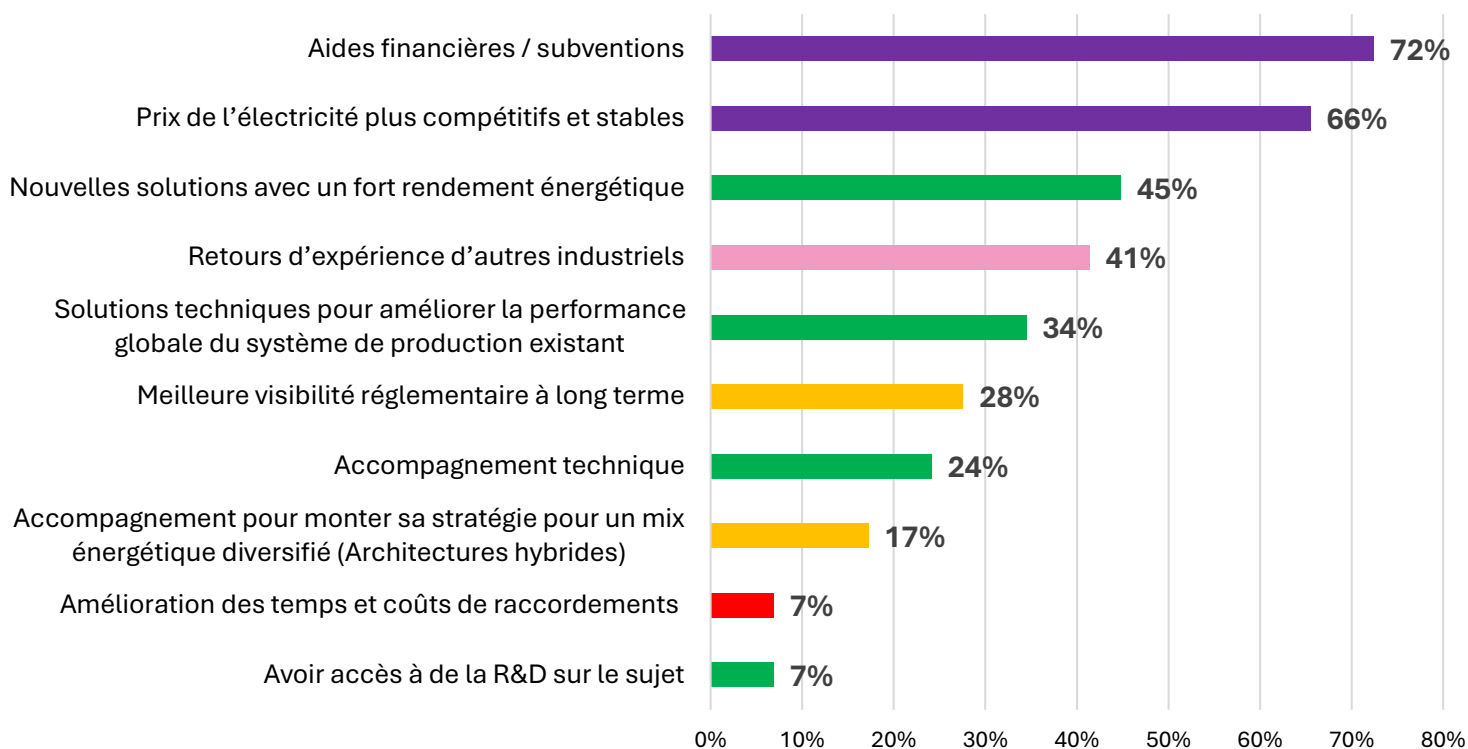
3.2. Les leviers

Plusieurs leviers sont identifiés par les entreprises agroalimentaires pour avancer sur l'électrification des procédés. Les leviers les plus souvent mentionnés sont des leviers **économiques et techniques**, en écho avec les problématiques que les IAA rencontrent sur leurs projets d'électrification.

Les principaux leviers économiques cités pour l'électrification des usages sont **l'augmentation d'aides financières et de subventions** et **un prix de l'électricité stable et plus compétitif**.

Les principaux leviers techniques cités sont l'accessibilité à de **nouvelles solutions avec un fort rendement énergétique** et à des **solutions qui permettraient l'amélioration globale du système de production**.

Leviers d'aide à l'électrification des usages identifiés par les IAA bretonnes (en % d'entreprises identifiant chaque levier)



CHIFFRES et ÉLÉMENTS clés :

Pour s'engager dans l'électrification de leurs usages, les IAA bretonnes ont besoin **d'accompagnement financier (72% des IAA)**, de **stabilité des prix de l'électricité (66% des IAA)** et de **solutions techniques éprouvées et rentables**.

Conclusion

Les IAA bretonnes identifient l'électrification comme un levier de décarbonation, mais ne sont pas entrées dans une phase d'électrification massive de leurs procédés. Seulement 10% des IAA ont d'ores et déjà électrifié leurs usages de manière significative et 10% ont électrifié certains usages à titre expérimental.

Concernant la mobilité, les IAA bretonnes sont plus avancées dans l'électrification du transport de leurs salariés que dans l'électrification du fret.

Sur les process de transformation, certains usages sont 100% électrifiés comme l'éclairage et la production de froid positif ou négatif. Les usages de production de chaleur sont quant à eux peu ou pas électrifiés.

Ainsi, la plupart des projets d'électrification portés par les entreprises à court terme sont liés à la production de chaleur, avec 26% des IAA bretonnes qui ont un projet d'électrification lié à cette catégorie d'usages (ex : production de vapeur, pasteurisation, cuisson, ...).

Ce sondage a permis d'identifier 3 usages pour lesquels l'attente des IAA bretonnes en termes d'électrification est forte, il s'agit de :

- La production de vapeur,
- Production d'eau chaude (pour la stérilisation et la pasteurisation par exemple)
- Le séchage.

Ce sont également sur ces usages que les entreprises rencontrent le plus de difficultés quant à l'électrification. Ces difficultés sont d'abord d'ordre économique, puis technique et enfin liées au raccordement sur le réseau électrique.

Pour conclure, nous identifions que le développement de l'électrification des procédés dans les IAA bretonnes ne pourra se faire que par une plus grande collaboration entre industriels agroalimentaires, équipementiers, énergéticiens et élus du territoire.